42e ANNEE. — N° 2. *Publication mensuelle* FEVRIER 1948.

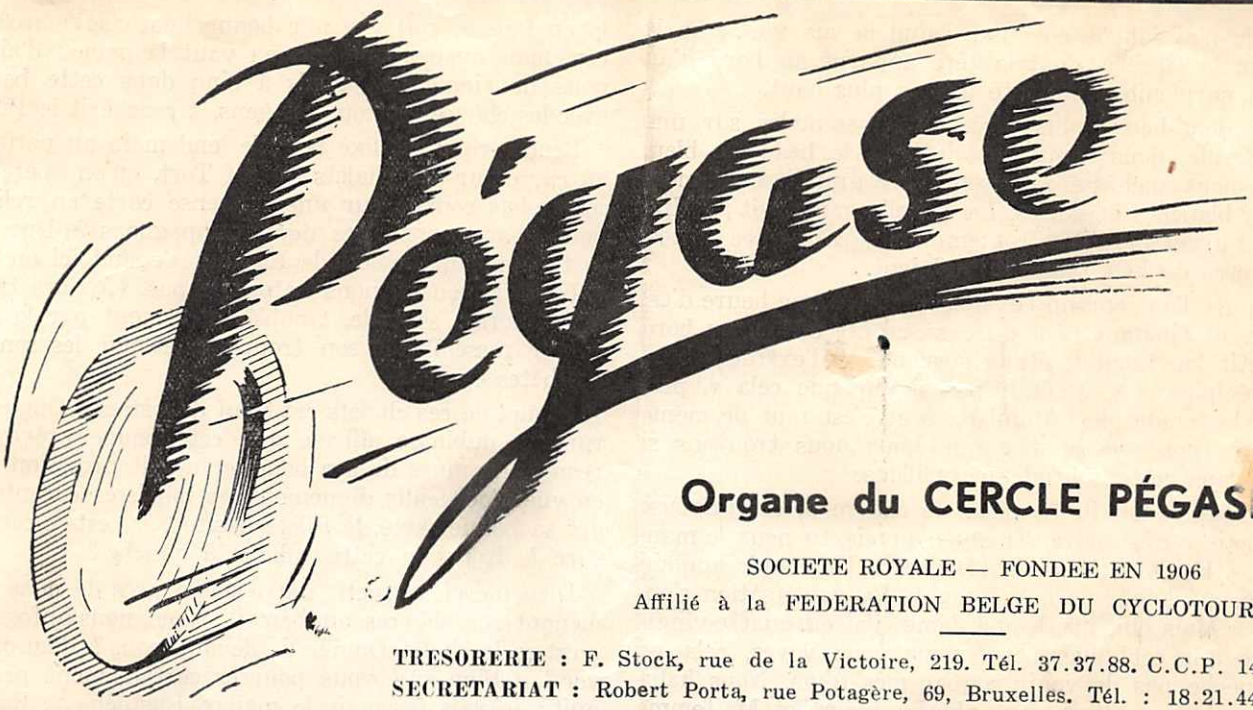

Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIETE ROYALE — FONDEE EN 1906

Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

TRESORERIE : F. Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. 37.37.88. C.C.P. 1472.12

SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

ÉTAPE ALPINE

« Par ici, j'ai trouvé un cheminement ». « Non, tu vas trop à gauche ». « Accroche-toi à cet arbuste ; un rétablissement et tu y seras ; allons, n'aies pas peur ; il n'y a pas le moindre danger ». « Ne te moques pas de moi ! et n'essaies pas de me faire croire qu'il n'y a pas de danger au-dessus de ce précipice horrible ».

Des éclats de rire répondirent indiscrètement à cette dernière répartie. L'endroit ne paraissait sans doute pas également dangereux à chacun des cinq amis.

Nous nous hissions tant bien que mal sur le versant nord de la Romanche. Partis du hameau abandonné du Parizet, dont seuls quelques toits émergent encore des eaux bleues du Chambon, nous avions bientôt perdu le sentier, inutilisé depuis longtemps. Nous fiant à l'excellente carte au 20.000e de l'Etat-Major français, et un peu aussi à notre bonne étoile, nous persistions à continuer l'ascension.

Nous progressions cependant de plus en plus lentement, et il fallut enfin admettre qu'il devenait urgent de retrouver l'ancienne trace. « Je me dévoue », dit la Gazelle, « attendez-moi ici ». Le gracieux et léger animal disparut en un instant à nos yeux. Le Pilote et l'Epouse s'accotèrent au rocher et admirèrent la savante manœuvre de leurs compagnons. Moitié par persuasion, moitié à la force du poignet, l'Alpiniste attirait vers le haut sa femme, beaucoup moins experte en l'art de prendre de l'altitude.

« Ça y est, je vois le chemin ; je vais vous guider ;

Photo R. PORTA LA PEUGEOT EN DANGER.

mais je n'ai jamais eu aussi chaud de ma vie », hurla soudain la Gazelle, dont la tête apparut au bord d'un roc en surplomb, cinquante mètres plus haut.

Une demi-heure plus tard, tous rassemblés sur une plate-forme, nous dominions de haut le beau lac bleu, étroitement enchâssé dans son cadre grandiose de montagnes blanches et grises. La Gazelle gambillait ; l'Alpiniste souriait ; le Pilote contemplait la carte ; ces dames, soucieuses de leur teint, se huilaient.

Et puis, l'on reprend l'exercice. Encore une heure d'escalade, et l'instant béni du casse-croûte sonne, au bord du petit lac Lovitet, étang suspendu à l'extrême bord du précipice. « Ce n'était pas si dur que cela », proclame la femme de l'Alpiniste, « et c'est tout de même quelque chose de se dire que nous nous trouvons si haut, dans cette solitude merveilleuse ».

« Pouah, c'est du fromage de chèvre », dit l'Epouse au Pilote, « c'est affreusement mauvais, tu peux le manger ». « Bonjour, Messieurs Dames ». Un couple humain a surgi au détour de la montagne. La conversation s'engage. « Mais oui, ma bonne dame, j'ai eu quatre-vingt-quatre ans cet hiver, et comme vous voyez, cela ne m'empêche pas de venir couper mes foins. Nous habitons seuls à une demi-heure plus haut, au Clot. Ma femme a quatre-vingts ans, et c'est aujourd'hui le soixantième anniversaire de notre mariage. Vous verrez notre maison en passant, mais pour vous, il faudra bien une heure ; vous n'êtes pas habitués, n'est-ce pas .... ».

Nous traversons Le Clot, 1520 m., deux masures perdues entre ciel et terre, dans la plus complète solitude, puisque nous avons laissé les deux uniques habitants au lac Lovitet. Un cable transporteur long de 1.200 mètres unit le hameau aux prés du plateau supérieur, et sert vraisemblablement à descendre sans fatigue les bottes de foin, d'un bout à l'autre du domaine de notre vieux couple de rois de la montagne.

Tantôt dominant le torrent de deux ou trois cents mètres, tantôt marchant dans l'eau bondissante, tantôt contemplant quelque formidable cascade, nous atteignons en deux heures le haut du câble et la source de la Rose. La marche devient facile. On foule l'herbe courte, semée de mille fleurs, du plateau d'Emparis.

A 2.230 m., nous cotoyons en un bel à-pic de 1.000 mètres le torrent du Rif Tort. Le passage est vertigineux, mais sans danger. Nous perdons de vue l'Alpiniste, qui doit secourir sa compagne, peu rassurée. Au chalet du Fay, nous découvrons la large cuvette du Rif Tort, prolongée par la masse noire du Rachas, et parsemée d'une vingtaine de chalets, dont trois seulement sont habités, nous a-t-on dit.

Déjà l'ombre monte des vallées. Il est sept heures. Une famille de bergers occupe le Fay. Ces pauvres gens paraissent tellement misérables que lorsque l'Alpiniste et son épouse nous rejoignent, et que cette dernière déclare qu'épuisée, elle ne fera pas un mètre de plus, nous protestons vigoureusement. « Rien à faire », dit la Gazelle, « nous continuons jusqu'aux chalets de l'Enversin, là en face ». « Il y a une bonne heure de marche forcée, mais avouez que cela en vaut la peine ; d'ailleurs, nous ne tiendrons jamais à cinq dans cette baraque, avec les chèvres et tous ces gens, « renchérit le Pilote ».

Rendez-vous est fixé pour le lendemain au petit jour, au carrefour des chalets du Rif Tort, qu'on aperçoit en contre-bas comme sur une immense carte en relief, et nous abandonnons nos deux compagnons à leur triste sort. Longeant de loin le Rif, qui s'épand ici en larges nappes fangeuses, nous hâtons le pas. L'ombre descend sur l'énorme solitude, troublée seulement par le cri du berger rassemblant son troupeau, et par les sonnailles des bêtes éparses.

Lequel de ces chalets est celui d'Eustache Ougier ? La rumeur publique affirme que cet homme prévoyant a recrépi les murs de son home et a fait provision de vin en vue d'accueillir dignement les touristes errants. Malgré sa bonne carte, le Pilote hésite .... est-ce cette masure à droite ou cette cabane à gauche ?

Dieu merci, un petit pâtre passe près de nous en ramenant ses chèvres au bercail. Nous nous informons : « est-ce le chalet Ougier là, devant nous ? Peut-on y loger ? « Bien sûr, vous pourrez certainement passer la nuit ; je vais prévenir le maître Eustache ». Rassurés, nous gravissons la dernière pente, et sommes cordialement reçus par le « maître », paysan trapu, qui, de juin à septembre, seul avec son pâtre et son troupeau, vit ici en ermite.

Ravis, nous contemplons les hauts sommets de la Meije, dont les glaciers brillent devant nous des derniers feux du soleil couchant. Le maître — nous saurons plus tard qu'il s'appelle Jean Eustache Barthélémy et que le pâtre nous a proprement roulés en réservant notre clientèle à son patron plutôt qu'au voisin Ougier — le maître interrompt notre contemplation : « Voyez vers le Rif Tort, on dirait deux personnes qui viennent ». Les jumelles presque au « zéro, la Gazelle fouille l'ombre. « Mais ... je crois que ce sont eux ... vois toi-même ». « Oui, je crois bien, mais ils ne nous voient pas ; il fait trop sombre ; l'un d'eux porte un tronc d'arbre ou quelque chose comme ça sur le dos ; crions en chœur ». Le Hobé de Pégase retentit. Et du lointain, nos amis répondent en écho : « Hobé ». Guidés par nos voix, ils finissent par nous rejoindre, au moment où la nuit enveloppe complètement la montagne. L'Alpiniste porte les deux havresacs sur son dos, le pauvre. Ayant repris courage, nos compagnons avaient décidé de nous rejoindre, coûte que coûte.

La soirée sous la lampe à pétrole, autour du feu de bouse, sur lequel cuisait un agneau tout entier, la nuit dans le foin, au-dessus de l'étable rustique, où sonnait chaque mouvement des vaches brunes, le lever du soleil renaissant sur l'éternelle splendeur de la montagne, autant de souvenirs que nous garderons avec piété, pour les redire à ceux, qui, leur tour venu, marcheront vers l'Alpe quand nous ne pourrons plus.

Nemo.

Assemblée mensuelle du lundi 2 février 1948

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle, qui aura lieu le LUNDI 2 FEVRIER 1948, à 20 h. 15', très précises, au local : « *ELBERG-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 5 janvier 1948 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Voyage en Fagnes (15 février 1948) ;
4. Marathon du 22 février 1948 ;
5. Rapport des Commissaires-vérificateurs sur la gestion financière du Cercle durant l'exercice 1947 ;
6. Rapport annuel du trésorier sur la situation financière du Cercle ;
7. Divers ;
8. Perception des cotisations ;
9. Causerie avec projections lumineuses par M. Robert Porta, sujet : « De Lugano à Davos à travers l'Engadine ».

Le Comité se réunira au Secrétariat, rue Potagère, 69, à Saint-Josse, le jeudi 5 février 1948, à 20 h. 15'.
La Commission du Tourisme se réunira au secrétariat, le jeudi 19 février 1948, à 20 h. 15'.

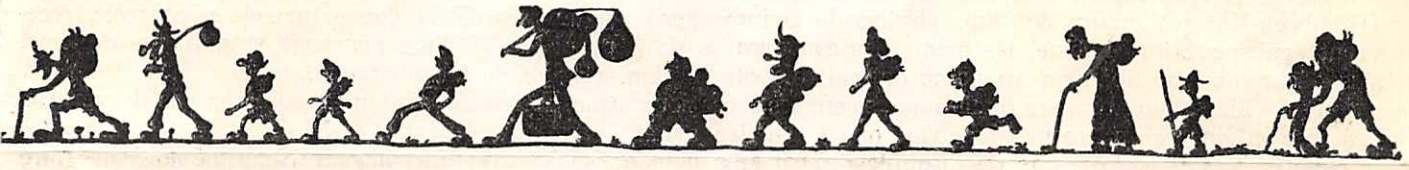

Excursions pédestres dominicales

Dimanche 1 février 1948. — Réunion à 8 h. 15, place Rouppe, tram à 8 h. 44', pour Belle-Alliance. Bois du Caillou, Trou du Bois (point culminant du Brabant), Bruyère-Madame, Le Gras Fromage (pique-nique) ; Château Turc, Maransart, Ferme Papelotte, Mont-Saint-Jean. 18 kms. Retour en tram.

Pilote : M. A. Reynaerts.

Dimanche 8 février 1948. — Réunion à 8 h. 30', derrière l'Eglise Sainte-Marie, tram pour Haecht, Saint Adrien, Schoonenberg, Rymenam, Keerbergen (pique-nique) ; Spay-Berg, Blaesberg, Ninde, Vildeheyde, Haecht. 18 kms. Retour en tram.

Pilote : M. G. Huyskens.

Dimanche 15 février 1948. — Réunion à 9 h. 15', place Communale de Boitsfort, (trams 4—16—30—31) ; Sentier des Muguets, Caudael, Chemin des Faisans, Petite drève des Mésanges, N.-D.-au-Bois (pique-nique) ; Dronkenman, Sentier du Fonds des Baraques, Promenade Royale, Etang sec, Ijzer, Vossem, Tervueren. 15 kms.

Pilote : M. M. Baudot.

POUR L'EXCURSION EN FAGNES, VOIR L'ARTICLE D'AUTRE PART.

Dimanche 22 février 1948. — A la rencontre du Marathon. — Réunion à 8 h. 45', Gare du Nord (Départ des Vicinaux) ; en tram pour Strombeek, Drijpikkel, Meisse (*Café Napoléon*), (Passage et départ des concurrents de 10 h. à 10 h. 30'), Route de Meisse, Vallée du Molenbeek, Grimberghen, en tram jusqu'à Humbeek village (pique-nique avec les concurrents, de 12 h. à 13 h. 30') ; le Molenbeek, Pont de Vilvorde (Passage des concurrents de 15 h. 15' à 15 h. 45') ; en tram jusqu'au Pont de Laeken pour assister à l'arrivée. 12 kms.

Pilote : M. G. Mathieu.

Dimanche 29 février 1948. — Clôture de la Saison Pédestre. — Réunion à 8 h. 30', Porte de Ninove, tram à 8 h. 45', pour Eyseringhen, Tomberg, Bossuit, Kwade-Wegen, Vlesenbeek, Bolsem, Leeuw-Saint-Pierre (pique-nique) ; Château Coloma, Laar-Heide, Melgemheide, Linkebeek, Uccle Calvoet. 18 kms. Pilote : M. R. Porta.

MARATHON du 22 FÉVRIER 1948

HORAIRE	KM.	EQUIPE 40 KM.		EQUIPE 30 KM.		EQUIPE 20 KM.	
Place de l'Yser	0	8 h.					
Coin route de Meisse (*Café Napoléon*).	10	10 h.	10 h. 30'	10 h. 30'			
Humbeek-Village	20						
30' neutralisation	A.	12 h.	13 h.	12 h. 30'	13 h.		
obligatoire	D.	12 h. 30'	13 h. 30'	13 h.	13 h. 30'	13 h. 30'	
Eglise de Grimbergen	30	14 h. 30'	16 h.	15 h.	16 h.	15 h. 30'	16 h.
Pont de Laeken (Arrivée)	40	16 h. 30'	18 h. 30'	17 h.	18 h. 30'	17 h. 30'	18 h.30'

ITINERAIRE. — *Allée Verte,* Tour Japonaise, avenue de Meisse, *Coin route de Meisse* (*Café Napoléon*), Carrefour route de Wolvertem, Dépôt des tramways de Grimbergen, *Humbeek-Village,* (Pique-nique) ; Humbeek Sas, *Pont Brûlé,* Vallon du Molenbeek, *Eglise de Grimbergen,* Pont de Vilvorde, Marly, *Pont de Laeken* (*Coin Avenue de la Reine*). Les points de contrôle obligatoires sont en italiques.

REGLEMENT. — 1) *Allure* : De 4 à 5 kilomètres à l'heure.

2) *Contrôles* : Ouverts aux heures indiquées au tableau ci-dessus ; (pour chaque équipe, la colonne de gauche indique l'heure d'ouverture des contrôles et la colonne de droite, l'heure de fermeture). Les concurrents sont tenus de faire constater leur passage aux points de contrôle obligatoires, entre l'heure d'ouverture et celle de fermeture.

3) *Qualification* — A. — *Dans chaque équipe* : 1) Les concurrents qui auront accompli le parcours dans le temps prévu recevront un diplôme ; 2) Le concurrent ou les concurrents arrivant les premiers au Pont de Laeken recevront la médaille souvenir du cercle.

B. — Les concurrents de l'équipe de 40 kms qui déclareront leur abandon au point de contrôle du 20e (Humbeek-Village) ou du 30e km. (Eglise de Grimbergen) pendant les délais d'ouverture de ce contrôle, recevront également un diplôme. De même, les concurrents de l'équipe de 30 kms pourront obtenir un diplôme, s'ils déclarent leur abandon au point de contrôle du 20e km. (Eglise de Grimbergen).

4) Le Marathon aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques, sauf néanmoins en cas de verglas. Les inscriptions seront reçues jusqu'au quart d'heure avant l'heure du départ.

N.B. — Les concurrents de l'Equipe des 30 kms doivent se trouver au plus tard au départ du tram Gare du Nord à 9 h. Les concurrents de l'Equipe des 20 kms devront se trouver au plus tard au départ du tram, Gare du Nord à 12 h. 15'.

VOYAGE EN FAGNES

Le dimanche 15 février 1948, nous organisons un voyage en Fagnes, qui sera piloté par un fagnard de grande classe, notre ami Richard De Bock.

Un autocar nous conduira de Bruxelles à pied d'œuvre. et nous ramènera le soir à Bruxelles. Notre pilote nous fera faire une randonnée pédestre dans une des plus belle partie de nos Fagnes.

Cette excursion n'est accessible qu'à de bons marcheurs équipés de bottes en caoutchouc ou de souliers étanches. Il est prudent d'emporter une paire de bas et des souliers légers de rechange. Chacun des participants est prié de se munir de vivres pour la journée, le pique-nique ayant lieu en pleine Fagne.

Le coût de ce merveilleux voyage est fixé à 160 francs que les intéressés doivent verser au compte chèque-postal du trésorier avant le 2 février ou à la réunion du lundi 2 février, dernier délai d'inscription.

Participation limitée à 32 personnes.

Itinéraire. — Réunion Porte de Namur à 6 h. 15', départ en autocar à 6 h. 30' précises. jusqu'à la Baraque Michel (672 m.), Fontaine Périgny. les Wés, Vestige de la Via Mansuerisca, les Trois bornes, le Noir Flohay (forêt fantastique), Fange Wallonne. Drello ; Pierre à 3 coins, Botrange, Colonne Hauptman, Le Vieux Chêne, Chute du Bayehon, Moulin du Bayehon. 15 kms. Retour en autocar.

CADRES SUR MESURE
REPARATIONS DE VELOS DE TOUTES MARQUES
SPECIALITE DU VELO DE TOURISME

Ets L. van GOITSENHOVEN S. A

RUE DE LAEKEN, 103, BRUXELLES. TEL. 17.01.78.

Imp. Reynaert-Van Deun. rue Frœbel. 9. Brux. — Tél. 12.78.05.